CAPEB 76

Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment de Seine-Maritime

Syndicat Professionnel régie par le livre IV titre I du Code du travail

Siège Social : 17 avenue Franklin ROOSEVELT

76120 – LE GRAND QUEVILLY

SIRET : 399 973 155 00027 - Code APE : 9411Z

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2014

SOMMAIRE

1° Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2013.

2° Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées. Exercice clos le 31 décembre 2013.

Serge LECAUDÉ
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Rouen
14 bis rue Hénault
76130 - MONT-SAINT-AIGNAN

serge lecaudé

CAPEB 76

Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment de Seine-Maritime

Syndicat Professionnel régie par le livre IV titre I du Code du travail

Siège Social : 17 avenue Franklin ROOSEVELT

76120 – LE GRAND QUEVILLY

SIRET : 399 973 155 00027 - Code APE : 9411Z

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Syndicat CAPEB 76, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels qui font apparaître un **bénéfice de 18 091 euros** pour un **total de bilan de 505 460 euros**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les deux points suivants exposés en page 11 de l'annexe qui portent sur les options comptables suivantes :

« Règles de comptabilisation des « cotisations adhérents » :

Les cotisations des adhérents perçues directement par le syndicat ou par l'intermédiaire de la caisse des congés payés du bâtiment de Seine-Maritime sont comptabilisées durant l'exercice au fur et à mesure de leurs règlements.

En application du principe de prudence, seules les cotisations dues au 31/12 et versées en janvier de l'année suivante sont comptabilisées en produits à recevoir. Les retards de versements de cotisations n'ont donc pas été pris en compte à la clôture de l'exercice.

« Dérogation aux principes comptables » :

Selon les mêmes méthodes que celles pratiquées lors des exercices précédents, le syndicat a constitué des provisions pour faire face à ses futures dépenses d'investissements et/ou gros travaux.

Les « provisions » qui ne répondent pas à la définition d'un passif s'élevaient au 31/12/2013 à 70 000 euros (70 000 € en N-1).

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons contrôlé le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des cotisations enregistrées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et le rapport financier de votre Président et de votre trésorier.

MONT-SAINT-AIGNAN,
Le 16 mai 2014

serge lecaudé
Commissaire aux Comptes
14 bis, rue Hénault
B.P. 112
76134 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. : 02 32 76 40 40 - Fax : 02 32 76 40 41

SYND CAPEB

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	1 877	465	1 412	723
Immobilisations corporelles				
Terrains	21 500		21 500	21 500
Constructions	208 165	17 391	190 774	199 981
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	79 841	45 602	34 239	26 303
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	**311 383**	**63 458**	**247 925**	**248 507**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	1 692		1 692	4 098
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 331		9 331	3 611
Autres créances	75 569		75 569	42 663
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	259		259	529
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	169 347		169 347	196 201
Total	**256 198**		**256 198**	**247 101**
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 337		1 337	4 890
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total	**1 337**		**1 337**	**4 890**
TOTAL ACTIF	**568 918**	**63 458**	**505 460**	**500 498**

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	90 561	81 754
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	18 091	8 807
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**108 652**	**90 561**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	88 000	105 000
Total	**88 000**	**105 000**
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	154 181	169 024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cour		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 811	23 687
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	62 255	60 557
. Organismes sociaux	51 958	41 235
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 603	4 134
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**308 808**	**298 637**
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		6 300
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**505 460**	**500 498**

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

SYND CAPEB

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2013 au 31/12/2013	% CA	du 01/01/2012 au 31/12/2012	% CA	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	2 553	0,41	2 675	0,46	-122	-4,56
Production vendue	618 603	99,59	576 760	99,54	41 842	7,25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	51 153	8,24	55 174	9,52	-4 020	-7,29
Autres produits	6 483	1,04	2 561	0,44	3 922	153,16
Total	**678 793**	**109,28**	**637 170**	**109,96**	**41 622**	**6,53**
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	1 641	0,26	1 356	0,23	285	21,01
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	336	0,05	276	0,05	60	21,81
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	292 108	47,03	276 085	47,65	16 023	5,80
Total	**294 085**	**47,34**	**277 717**	**47,93**	**16 368**	**5,89**
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	15 139	2,44	13 583	2,34	1 556	11,46
Salaires et traitements	239 246	38,52	229 194	39,55	10 051	4,39
Charges sociales	115 288	18,56	92 933	16,04	22 355	24,06
Dotations amortissements et prov.	17 768	2,86	12 484	2,15	5 284	42,33
Autres charges	467	0,08	1	0,00	466	######
Total	**387 908**	**62,45**	**348 194**	**60,09**	**39 713**	**11,41**
Résultat d'exploitation	**-3 200**	**-0,52**	**11 259**	**1,94**	**-14 459**	**-128,42**
Produits financiers	1 355	0,22	3 511	0,61	-2 155	-61,39
Charges financières	4 368	0,70	4 483	0,77	-116	-2,58
Résultat financier	**-3 013**	-0,48	**-973**	-0,17	-2 040	-209,69
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	**-6 212**	**-1,00**	**10 287**	**1,78**	**-16 499**	**-160,39**
Produits exceptionnels	26 944	4,34	36 526	6,30	-9 582	-26,23
Charges exceptionnelles	2 640	0,43	38 005	6,56	-35 365	-93,05
Résultat exceptionnel	**24 303**	3,91	**-1 479**	-0,26	25 783	######
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	**18 091**	**2,91**	**8 807**	**1,52**	**9 284**	**105,41**

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2013 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles de comptabilisation des "cotisations adhérents" :
Les cotisations des adhérents perçues directement par le syndicat ou par l' intermédiaire de la caisse des congés payés du bâtiment de seine maritime sont comptabilisées durant l' exercice au fur et à mesure de leurs règlements.

En application du principe de prudence seules les cotisations dues au 31/12 et versées en janvier de l' année suivante sont comptabilisées en produits à recevoir.
Les retards de versements de cotisations n' ont donc pas été pris en compte à la clôture de l' exercice.

Dérogation aux principes comptables :
Selon les mêmes méthodes que celles pratiquées lors des exercices précédents le syndicat a constitué des provisions pour faire face à ses futures dépenses d' investissement et/ou gros travaux.
Les " provisions" qui ne répondent pas à la définition d' un passif s' élevaient au 31/12/2013 à 70 000 euros.

Exercice clos le : 31/12/2013 Durée : 12 mois

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles				X
des titres de participation				X
des autres titres immobilisés et des titres de placement				X
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				X
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice				X

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	1 452	1 627	1 202	1 877
Terrains.....	21 500			21 500
Constructions.....	208 165			208 165
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	73 241	18 200	11 600	79 841
Immobilisations financières.....				
Total**.....**	**304 359**	**19 827**	**12 802**	**311 383**

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	729	592	856	465
Terrains.....				
Constructions.....	8 185	9 207		17 391
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	46 938	7 970	9 306	45 602
Total**.....**	**55 852**	**17 768**	**10 162**	**63 458**

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total**.....**				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES EN APPLICATION DU REGLEMENT CRC 2002-10

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	5 ans				
Terrains						
Constructions	Linéaire	25 ans				
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	1 à 5 ans				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	87 929	87 929	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières		
Clients et comptes rattachés		
Autres créances	77 261	
Disponibilités		

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif				
Total				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice		

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées			17 000	
Provisions pour risques & charg	105 000			88 000
Total	**105 000**		**17 000**	**88 000**

Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit		15 371	85 453	
Dettes financières diverses	154 181	154 181		
Fournisseurs	31 811	31 811		
Dettes fiscales et sociales	122 816	122 816		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**308 808**	**324 179**	**85 453**	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	4 748
Dettes fiscales et sociales	72 188
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des suretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie
		Certifié régulier et sincère Le Commissaire aux Comptes	

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts..... 11 103
Avals et cautions.....
Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
Crédit-bail mobilier.....
Crédit-bail immobilier.....
Locations longue durée.....
Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Avals et cautions.....
Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

Indemnités de fin de carrière :
Les engagements en matière de retraite, pensions et indemnités assimilés calculés selon la méthode des unités de crédit projetées ont été comptabilisé au 31 Décembre 2013 pour un montant de 22 086 euros
.